

VILLE DE VILLEJUIF
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-
LES-ROSES

DÉCISION N°DEC2023_012
**PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉ TERRITORIALES**

OBJET : ATTRIBUTION MAPA FOURNITURE DE BUREAU

LE MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article notamment l'article L.2122-22 ;

VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1, R2123-1-1°alinéa, R2123-4, 2162-1 à 2162-6 et 2162-13 à 2162-14 ;

VU la délibération n°007_2020 du Conseil municipal du 4 juillet 2020, transmise en Préfecture pour le contrôle de légalité et affichée, portant élection du Maire ;

VU la délibération n°111_2021 du Conseil municipal du 29 septembre 2021, transmise en Préfecture pour le contrôle de légalité et affichée, portant délégation de pouvoir au Maire ;

VU le budget communal ;

CONSIDÉRANT la nécessité de répondre aux besoins des services de la Ville en matière de fournitures de bureaux ;

CONSIDÉRANT la nécessité, pour répondre à ce besoin, de lancer une consultation dans le respect des règles et principes de la commande publique avec publicité et mise en concurrence ;

CONSIDÉRANT le lancement en fin d'année 2022 de la consultation afin de conclure un marché d'une durée d'un an reconductible trois fois.

CONSIDÉRANT l'analyse des offres réalisée par la Direction porteuse du projet d'achat conformément aux critères préétablis et la validation de ce rapport par le service de la commande publique ;

DÉCIDE :

Article 1 : D'attribuer le marché à la société LACOSTE Dactyl Bureau & École, sise 15 allée de la Sarriette - ZA Saint Louis 84250 LE THOR.

Article 2 : Dit que le montant maximum annuel est de 50 000 € H.T.

Article 3 : Dit que le marché est conclu pour une durée d'un an (1) à compter de sa date de notification. Il est reconductible trois (3) fois sans que sa durée maximale ne puisse excéder 4 ans.

Article 4 : Dit que la dépense correspondante sera imputée sur le budget en cours.

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le

ID : 094-219400769-20230206-DEC2023_012-AU



Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif – sis 43 rue du Générale de Gaulle 77008 MELUN Cedex – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Pierre GARZON

Maire

Conseiller départemental du Val-de-Marne



LA VILLE DE VILLEJUIF

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Procédure Adaptée en application des articles L2123-1, R2123-1-1°alinéa,
R2123-4, 2162-1 à 2162-6 et 2162-13 à 2162-14 du CCP

CCAG FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

FOURNITURES DE BUREAU

TABLE DES MATIERES

ANALYSE DES OFFRES	5
<i>A) Analyse et synthèse du Prix 60%</i>	<i>5</i>
<i>B) Analyse de la valeur technique 30%</i>	<i>6</i>
<i>C) Analyse Performances en matière de protection de l'environnement 10%</i>	<i>7</i>
<i>D) Classement final des entreprises</i>	<i>8</i>

Consultation N°2200019

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le

ID : 094-219400769-20230206-DEC2023_012-AU



La Ville de Villejuif achète des fournitures de bureau nécessaires aux administratifs de la Ville.

Références à la nomenclature européenne (CPV) :

Objet principal :

30195300-5 : Fournitures de bureau ou accessoires

Forme du marché :

Conformément aux articles R2162-1 à R2162-5 et R2162-13 à R2162-14 du CCP, la consultation donnera lieu à un accord-cadre mono attributaire à bons de commande sur la base du Bordereau de Prix Unitaires et dans la limite du montant maximum annuel ci-dessous

Montant maximum annuel H.T.
50 000 €

A titre informatif, ci-après les dépenses TTC sur le(s) précédent(s) marché(s) :

DATE	Société et N° de marché	MONTANT ANNUEL TTC
01/01/2019 au 31/12/2019	OFFICE DEPOT N° 39006	28 010.60
01/01/2020 au 31/12/2020	OFFICE DEPOT N° 39006	24 747.62
01/01/2021 au 31/12/2021	OFFICE DEPOT N° 39006	10 460.36
20/10/2021 au 19/04/2022	LYRECO N° 2021324	6 938.22
25/03/2022 au 24/07/2022	LYRECO N° 2022308	12 685.29
	Moyenne sur 4 ans	20 710.52

Durée du marché :

L'accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification. Il pourra être renouvelé 3 fois par périodes successives de 1 an, sans que la durée totale de l'Accord-Cadre à bons de commande n'excède 4 ans.

Critères et pondération fixés par la présente consultation définis au moyen des critères suivants :

Critères de sélection des candidatures en fonction des références similaires et des capacités professionnelles, techniques et financières.

Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération %
1-Prix des prestations	60
1.1-Montant total du BPU	40
1.2-Rabais sur prix catalogue (sur la base d'une simulation DQE d'un échantillon de produits identiques sur catalogues des prestataires)	20
2-Valeur technique	30
2.1-Diversité des produits (et qualités des échantillons si demandés)	10
2.2-Conditions de retour	10
2.3-Modalités de passation des commandes	10
4-Performances en matière de protection de l'environnement	10
4.1-Offre de produits respectueux de l'environnement	5
4.2-Actions mises en œuvre par la société pour le respect de l'environnement (recyclage, réemploi, valorisation)	5

Le critère prix sera noté selon la formule suivante :

Formule de notation : $N_{\text{prix},i} = A \times [(P_{\text{min}}) / (P_i)]$

A : pourcentage du critère de chaque lot

P_{min} : montant de l'offre la moins élevée financièrement en € HT

P_i : montant de l'offre considérée en € HT

En cas d'offre unique par lot, la note maximale sera appliquée pour le critère prix.

Un DQE sera utilisé pour l'analyse du critère prix. Le DQE est destiné à servir pour le jugement des offres en tenant compte de produits susceptibles d'être commandés sur catalogue et de la remise appliquée.

Il ne préjuge en rien des quantités réelles qui pourront être commandées et ne figure donc pas ni dans le dossier de consultation ni parmi les pièces contractuelles du marché.

Chaque soumissionnaire devra fournir, à l'appui de sa proposition, les échantillons suivants, signalés par un astérisque dans le bordereau des prix :

- Pince àagrafer BB en métal (15 feuilles)
- Notebook reliure intégrale A4 perforé 5x5
- Chemise ordinaire papier fort CA
- Colle en bâtonnet stick UHU (mod std 8g)
- Colle en tube gel scotch net
- Correcteur à pinceau applicateur mousse
- Correcteur à ruban jetable (dévidoir)
- Crayon noir Porte mine jetable 0.7 HB Bic Matic
- Marqueur permanent noir sans odeur
- Rouleau de scotch mat magic invisible
- Stylo BIC cristal noir (à l'unité)
- Stylo BIC cristal bleu (à l'unité)
- Trieur 6 compartiments Rouge 24 x 32

Notation retenue pour les critères valeur technique et Performances en matière de protection de l'environnement :

Sous-critères sur 10 points	Sous-critères sur 5 points
Très bon = 10	Très bon = 5
Bon = 7,5	Bon = 3,75
Moyen = 5	Moyen = 2,5
Passable = 2,5	Passable = 1,25
Insatisfaisant = 0	Insatisfaisant = 0

Publication :

☞ BOAMP : Avis n°22-108142 publié le 03/08/2022, puis un avis rectificatif n°22-116319 publié le 29/08/2022 et un second avis rectificatif n°22-124086 publié le 15/09/2022.

☞ Insertion de l'annonce sur le site de la Ville de Villejuif le 05/08/2022

Date limite de remise des offres : le 30/09/2022 à 11h00, puis le 20/09/2022 à 11h00, puis le 30/09/2022 à 11h00

Nombre de DCE retirés :

- 10 dossiers de consultation des entreprises ont été téléchargés sur la plateforme de dématérialisation MAXIMILIEN.

Nombre de sociétés ayant déposé un pli :

2 offres ont été déposées au format dématérialisé dans les limites fixées :

N°	Raison sociale	Observations
EL1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	Échantillons remis en complément de l'offre EL 1
EL2	LYRECO	Échantillons remis en complément de l'offre EL 2



Date d'ouverture des offres à la Direction de la Commande Publique
Lors de la séance d'ouverture des plis, il a décidé de retenir pour analyse l'ensemble des soumissionnaires ayant déposé par voie dématérialisée dans les limites fixées soit les soumissionnaires ci-après. Les documents remis ayant été jugés recevables.

Nom et fonction de la ou les personne(s) ayant analysé(s) les offres :

C. ALFROY, Responsable du secteur approvisionnement / magasin

ANALYSE DES OFFRES

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le

ID : 094-219400769-20230206-DEC2023_012-AU



Pour permettre une analyse des offres, des tableaux détaillés sont annexés au présent rapport d'analyse des offres, à savoir :

Annexe 1 : Simulation sur échantillons de produits identiques sur catalogues des prestataires

Annexe 2 : Valeur technique

Annexe 3 : Performances en matière de protection de l'environnement

A) Analyse et synthèse du Prix 60%

Deux sous-critères sont retenus pour la notation du prix :

1.1-Montant total du BPU pour 40 points

1.2-Rabais sur prix catalogue (sur la base d'une simulation DQE d'un échantillon de produits identiques sur catalogues des prestataires) pour 20 points

1.1 -Montant total du BPU sur 40 points

N° pli	SOCIETES	Montant total HT selon le BPU de base	Montant HT selon le BPU écoresponsable
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	223,78	261,67
Pli N°2	LYRECO	280,20	233,77

Synthèse du sous-critère :

N° pli	SOCIETES	Montants total HT selon le BPU de base + BPU écoresponsable	Note sur 40
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	485,45	40
Pli N°2	LYRECO	513,97	37,78

Les montants ne sont pas représentatifs d'une commande annuelle. En effet, ils découlent d'une addition de prix unitaires du BPU et non d'un DQE avec quantités. De plus, le BPU écoresponsable de la société LYRECO est incomplet, donc il n'est pas représentatif.

1.2 -Rabais sur prix catalogue (sur la base d'une simulation d'un échantillon de produits identiques sur catalogues des prestataires) sur 20 points

N° pli	SOCIETES	Remise accordée sur catalogue	Montant HT selon simulation d'une commande hors BPU	Note obtenue sur 20
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	15%	2 647,07	20
Pli N°2	LYRECO	70%	3 208,50	16,50

Voir tableau annexe 1 pour le détail de la simulation.

Conclusion pour le critère prix

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le



ID : 094-219400769-20230206-DEC2023_012-AU

N° pli	SOCIETES	PRIX SUR 60 %			Classement
		BPU/DQE Note sur 40	Prix sur catalogues remisés Note sur 20	Total notes pondérées sur 60	
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	40	20	60	1
Pli N°2	LYRECO	37,78	16,50	54,28	2

B] Analyse de la valeur technique 30%

Analyse détaillée ci jointe en annexe 2.

Ce critère est subdivisé en trois sous-critères, à savoir :

- 2.1- Diversité des produits (et qualités des échantillons si demandés), notées sur 10 points
- 2.2- Conditions de retour, notées sur 10 points
- 2.3- Modalités de passation des commandes, notées sur 10 points

Pour permettre une analyse « technique » des échantillons, il a été demandé à des agents de tester les produits échantillonnés sur une période de 2 semaines.

Les échantillons demandés sur les 2 BPU aux sociétés, sont :

- Pince à agrafes BB en métal (15 feuilles)
- Notebook reliure intégrale A4 perforé 5x5
- Chemise ordinaire papier fort CA
- Colle en bâtonnet stick UHU (mod std 8g)
- Colle en tube gel scotch net
- Correcteur à pinceau applicateur mousse
- Correcteur à ruban jetable (dévidoir)
- Crayon noir Porte mine jetable 0.7 HB Bic Matic
- Marqueur permanent noir sans odeur
- Rouleau de scotch mat magic invisible
- Stylo BIC cristal noir (à l'unité)
- Stylo BIC cristal bleu (à l'unité)
- Trieur 6 compartiments Rouge 24 x 32

2.1- Diversité des produits (et qualité des échantillons si demandés) sur 10 points

N° pli	SOCIETES	Synthèse de l'analyse	Note obtenue sur 10 pts
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	Toutes les lignes des BPU ont été renseignées soit 114 produits sur chacun des BPU (classique et écoresponsable). Reçus tous les échantillons, 4 produits ne correspondent pas aux exigences du BPU	7,5
Pli N°2	LYRECO	89 lignes renseignées sur le BPU éco responsable sur 114. De plus, il manque 9 échantillons, 3 produits ne correspondent pas aux exigences du BPU.	5

Voir tableau annexe 2 pour le détail de l'analyse.

2.2- Conditions de retour sur 10 points

Voir tableau annexe 2 pour le détail de l'analyse.

N° pli	SOCIETES	Synthèse de l'analyse	Note obtenue sur 10 pts
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	Bonne condition de retour des produits	10
Pli N°2	LYRECO	Bonne condition de retour des produits	10

2.3- Modalités de passation des commandes noté sur 10 points

Voir tableau annexe 2 pour le détail de l'analyse.

N° pli	SOCIETES	Synthèse de l'analyse	Note obtenue sur 10 pts
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	Fiche de coordonnées pour la prise de RDV avec l'offre. Démonstration du site en ligne par Monsieur Sébastien FREYTAG, représentant de la société LACOSTE Dactyl Bureau & École, le 20 octobre 2022 à 9 H à 10 H. Le site est clair et bien détaillé.	10
Pli N°2	LYRECO	Pas de fiche de coordonnées pour la prise de RDV. Démonstration du site en ligne par Mesdames Sophie BOUILLOT JACQUEL et Nelly BLANC représentantes de la société LYRECO, le 20 octobre 2022 de 13 H 30 à 14 H 30. Le site est clair et bien détaillé.	7,5

Conclusion pour le critère valeur technique

N° pli	SOCIETES	Synthèse de l'analyse	Note obtenue sur 30 pts
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	Bons produits malgré 4 produits qui ne correspondent pas aux exigences du BPU, bonne condition de retour et site de commande clair et détaillé.	27,5
Pli N°2	LYRECO	Il manque des échantillons, et la fiche de coordonnées n'a pas été transmise dans l'offre. Site de commande clair et bien détaillé.	22,5

C] Analyse Performances en matière de protection de l'environnement 10%

Analyse détaillée ci jointe en annexe 3.

Ce critère est subdivisé en deux sous-critères, à savoir :

- Offre de produits respectueux de l'environnement, notée sur 5 points
- Actions mises en œuvre pour le respect de l'environnement (recyclage, réemploi, valorisation), notées sur 5 points

Conclusion pour le critère performance en matière de protection de l'environnement

N° pli	SOCIETES	1 ^{er} S/C sur 5 pts	2 ^{ème} S/C sur 5 pts	Note totale sur 10	Classement
Pli N°1	LACOSTE Dactyl Bureau & École	5	5	10	1 ^{er} ex-aequo
Pli N°2	LYRECO	5	5	10	1 ^{er} ex-aequo

D] Classement final des entreprises

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le



ID : 094-219400769-20230206-DEC2023_012-AU

Critères	LAC	LYREGO
	Bureau & École	
1-Prix des prestations 60%	60	54,28
1.1-Montant total du BPU/DQE lot 1 - 40 %	40	37,78
1.2-Rabais sur prix catalogue (sur la base d'une simulation d'un échantillon de produits identiques sur catalogues des prestataires) – 20 %	20	16,50
2-Valeur technique 30 %	27,5	22,5
2.1-Diversité des produits (et qualités des échantillons si demandés) – 10 %	7,5	5
2.2-Conditions de retour – 10%	10	10
2.3-Modalités de passation des commandes – 10 %	10	7.5
3-Performances en matière de protection de l'environnement 10 %	10	10
4.1-Offre de produits respectueux de l'environnement – 5 %	5	5
4.2-Actions mises en œuvre pour le respect de l'environnement – 5 %	5	5
Note totale pondérée sur 100 %	97,50	86,78
Classement	1	2

Au regard de l'analyse qui précède, il est proposé aux membres de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer le marché l'accord-cadre à bons de commande pour les fournitures de bureau, pour un montant maximum annuel HT de 50 000,00 €, à la société **LACOSTE Dactyl Bureau & École, sise 15 allée de la Sarriette - ZA Saint Louis 84250 LE THOR** dont l'offre la mieux-disante et également moins-disante.